Eaux-Puiseaux

Bulletin d'information n°7 – Avril 2022

Le message du Maire

Chères Puisotines, chers Puisotins,

Nous voici au lendemain du 2e tour de l'élection présidentielle, Emmanuel Macron a été réélu et repart pour un deuxième mandat de 5 ans. C'est le résultat d'une élection au suffrage universel direct, le résultat des votes de l'ensemble de la population française.

Le conseil municipal s'est engagé sans étiquette et entend continuer dans cette voie, considérant qu'au niveau de la municipalité, l'humain prend le pas largement sur les appareils politiques.

Mais force est de constater que notre village se fait remarquer par rapport aux villages alentour et au département. Jugez-en plutôt, sans aucune considération partisane :

Au premier tour, nous faisons partie des 7 ou 8 communes de l'Aube (sur 341) à camper les deux finalistes à égalité.

Au deuxième tour, Eaux-Puiseaux est l'une des rares communes auboises à placer Emmanuel Macron devant Marine Le Pen, dans des conditions proches des résultats nationaux, et cela a été chose courante si l'on regarde les élections précédentes.

Autre point récurrent, le taux de participation de notre commune et très souvent bien supérieur à celui de la moyenne nationale et dans les meilleurs de notre département, ceci démontre l'intérêt des puisotins pour la chose politique.

A l'heure où j'écris ces lignes, l'épisode n'est pas terminé, un nouveau gouvernement semble être en préparation, les tractations entre organisations politiques se multiplient en vue de trouver une entente pour les élections législatives prochaines, les 12 et 19 juin ! Les incertitudes de ces 2 tours présidentiels promettent, je l'espère, des discussions intéressantes quant aux projets envisagés pour la France, une nouvelle façon de gouverner comme l'a suggéré notre président et qui aura peut-être des répercussions au niveau local … et, rappelons-le, le rôle des députés est de préparer et voter les lois, ainsi que de contrôler l'action du Gouvernement.

Dernier point encourageant, la quantité de spectateurs présents au dépouillement, de tous âges, démontre l'intéressement de nos concitoyens.

Il me faut aussi remercier tous les participants à la tenue du bureau de vote, ainsi que tous ceux qui se sont d'ores et déjà engagés pour les élections législatives ; j'espère qu'ils ont passé et passeront un bon moment à participer à la vie démocratique locale, et à échanger sur les choix politiques, les projets communaux en cours et à venir, dans cette belle et agréable salle du Lavoir.

Les pages suivantes illustrent ces propos et la vie de la commune dans son ensemble de manière sémillante, merci Pierrot ; citons aussi parmi les projets en cours d'étude et de réflexion le devenir de l'ancienne Poste, à proximité du Puisotin et l'éventuel lien qui pourrait les réunir …

La pandémie COVID semble décliner, restez cependant prudents, prenez soin de vous et de ceux qui vous entourent. L'équipe municipale, que je remercie chaleureusement pour son soutien permanent et son action quotidienne, se joint à moi pour vous souhaiter un beau et joyeux printemps.

Le Maire d'Eaux-Puiseaux, Christophe LOUAULT

Mairie d'Eaux-Puiseaux – 1 rue Largentier – 10130 EAUX-PUISEAUX - Tél : 03 25 42 01 00 – Site internet : www.eaux-puiseaux.fr
eMail : mairie.eaux-puiseaux@orange.fr Permanences : les **lundis après-midi** de 16h à 19h et les **jeudis matin** de 9h à 12h

LE RECENSEMENT DE JANVIER 2022

Le recensement est une opération qui permet de connaître la population de la France et de ses communes.

Il fournit des informations sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques : âge, profession exercée, modes de transport utilisés, déplacements entre le lieu de domicile et le lieu de travail, etc. Il apporte également des informations sur la catégorie et les conditions de logement.

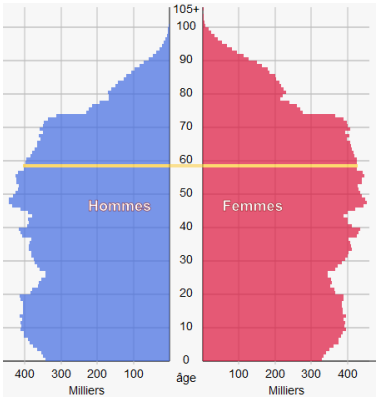

Des statistiques du recensement découle la participation de l'État au budget des communes par l'ajustement de l'action publique aux besoins des populations : équipements collectifs, écoles, maisons de retraite, etc.), programmes de rénovation des quartiers, moyens de transport, etc.

Les résultats statistiques sont disponibles, après consolidation, sur le site de l'Insee.

L'opération a commencé, dans une atmosphère studieuse, quasi scolaire, comme le montre la photo, par la formation des agents recenseurs qui s'est déroulée dans notre salle culturelle « Au lavoir », pour les neuf communes avoisinantes.

La première session de formation a porté sur la constitution du relevé d'adresses, et la seconde session sur la méthode de collecte des informations sur le terrain.

Quelques chiffres :

- 151 adresses ont été relevées pour notre commune, dont la grande majorité est constituée d'un seul logement.
- À ces 151 adresses ont été identifiés 155 logements répartis en
  - 114 résidences principales
  - 2 logements occasionnels
  - 26 résidences secondaires
  - 13 logements vacants

244 bulletins individuels ont été rendus sur formulaire papier ou transmis par Internet.
Les déclarations en ligne ont représenté 75 % de l'ensemble de la collecte, ce qui représente un taux supérieur à la moyenne nationale : les Puisotines et les Puisotins sont à la pointe …

La collecte des informations s'est déroulée sur un mois, à partir du 20 janvier, et sa progression s'est effectuée conformément aux objectifs statistiques fixés par l'INSEE.

Merci à l'ensemble des Puisotines et des Puisotins pour leur participation à cette opération.

Mairie d'Eaux-Puiseaux – 1 rue Largentier – 10130 EAUX-PUISEAUX - Tél : 03 25 42 01 00 – Site internet : www.eaux-puiseaux.fr
eMail : mairie.eaux-puiseaux@orange.fr Permanences : les **lundis après-midi** de 16h à 19h et les **jeudis matin** de 9h à 12h

LES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES ET LÉGISLATIVES

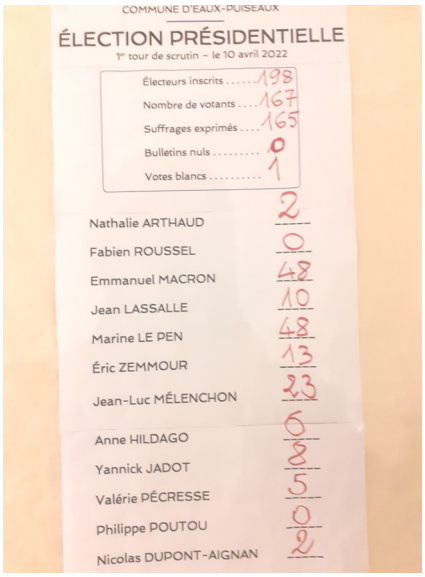
COMMUNE D'EAUX-PUISEAUX

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

1er tour de scrutin – le 10 avril 2022

Électeurs inscrits	198
Nombre de votants	167
Suffrages exprimés	165
Bulletins nuls	0
Votes blancs	1

Nathalie ARTHAUD	2
Fabien ROUSSEL	0
Emmanuel MACRON	48
Jean LASSALLE	10
Marine LE PEN	48
Éric ZEMMOUR	13
Jean-Luc MÉLENCHON	23
Anne HILDAGO	6
Yannick JADOT	8
Valérie PÉCRESSE	5
Philippe POUTOU	0
Nicolas DUPONT-AIGNAN	2

L'élection présidentielle s'est tenue à la salle culturelle « Au Lavoir », les 10 et 24 avril 2022.

Grand merci à toutes celles et ceux qui ont participé à l'organisation et à la tenue des bureaux de vote pendant ces deux journées.

1er tour de scrutin.

2éme tour de scrutin.

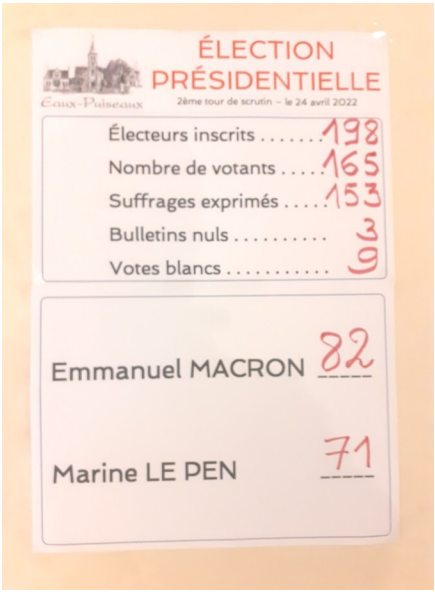
ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

Eaux-Puiseaux

2ème tour de scrutin – le 24 avril 2022

Électeurs inscrits	198
Nombre de votants	165
Suffrages exprimés	153
Bulletins nuls	3
Votes blancs	9

Emmanuel MACRON	82
Marine LE PEN	71

Les dates limites d'inscription sur les listes électorales pour les élections législatives sont les suivantes :

- le 4 mai 2022 pour les inscriptions en ligne
- le 6 mai 2022 pour une démarche en mairie ou par courrier

Vous pouvez choisir de voter par procuration. Il est recommandé d'effectuer cette démarche le plus tôt possible :

- Sur le site internet dédié : https://www.maprocuration.gouv.fr
- Au moyen du formulaire : cerfa_14952-03
- En vous présentant en personne avec un justificatif d'identité dans l'un des lieux suivants :
  - Commissariat de police (où qu'il se trouve)
  - Gendarmerie (où qu'elle se trouve)

Nous profitons de ce bulletin pour demander aux personnes qui s'étaient déjà engagées de bien vouloir confirmer leur participation à la tenue des bureaux de vote les 12 et 19 juin 2022, et pour faire appel aux bonnes volontés afin de nous aider à atteindre l'effectif nécessaire.

Merci à tous par avance.

Relève annuelle des compteurs d'eau

SDDEA

Le Syndicat des Eaux de l'Aube nous informe des dates de relève annuelle des compteurs d'eau des abonnés de notre commune. Cette relève aura lieu les 27 et 28 juin 2022.

Pour faciliter cette opération, nous vous recommandons de prendre les dispositions suivantes :

- ouverture de votre regard
- accès au relevé de l'index (portillon, etc.)
- en cas d'absence, se faire représenter (voisin, ami, etc.)

En cas de difficulté pour permettre l'accès à votre compteur, appeler le 06 22 13 69 59

Mairie d'Eaux-Puiseaux – 1 rue Largentier – 10130 EAUX-PUISEAUX - Tél : 03 25 42 01 00 – Site internet : www.eaux-puiseaux.fr
eMail : mairie.eaux-puiseaux@orange.fr Permanences : les **lundis après-midi** de 16h à 19h et les **jeudis matin** de 9h à 12h

Alarme de la source

L'accès à notre source, déjà protégé par une alarme (et par la configuration particulière des lieux), est désormais renforcé par un appel automatique vers quatre destinataires en cas d'intrusion.

Ce système a été mis en place, testé et déclaré conforme au début du mois d'avril 2022. D'autres essais sont prévus dans les jours prochains pour vérifier la résistance du système après une alarme et un cycle d'appels suite à une intrusion provoquée.

Entrée de la source

Renouvellement du réseau d'eau

Notre commune poursuit sa démarche de renouvellement de son réseau de distribution d'eau. À ce titre, une dizaine de compteurs d'eau, parmi les plus anciens, vont être prochainement remplacés par de nouveaux compteurs équipés dans un premier temps d'un dispositif radio, pour être ensuite équipés d'un module de télégestion à l'horizon 2023.

Parallèlement, les anciens branchements, en plomb notamment, continueront d'être remplacés, à raison de quatre branchements par an.

Les coûts de ces travaux ont été intégrés dans le budget primitif du service de l'eau de la commune.

Déploiement de la fibre

Nous avons pu remarquer que les travaux de déploiement de la fibre optique dans notre village avaient avancé significativement :

- les câbles souterrains ont été passés de chambre en chambre
- les PBO (points de branchement optique) ont été installés sur les poteaux

L'ouverture à la commercialisation est donc imminente.

Travaux de voirie aux Bordes

À la demande des riverains de la route des Bordes, la commission « Voirie » s'est rendue sur les lieux accompagnée de l'entreprise Mansanti, pour évaluer le type de travaux d'assainissement de la situation de cette voie et en déterminer le coût.

L'entreprise Mansanti a chiffré l'opération de curage, de busage et de pose de regards à hauteur de 12 000 € TTC.

Monsieur le Maire a accepté et signé ce devis le 21 avril 2022.

Mairie d'Eaux-Puiseaux – 1 rue Largentier – 10130 EAUX-PUISEAUX - Tél : 03 25 42 01 00 – Site internet : www.eaux-puiseaux.fr
eMail : mairie.eaux-puiseaux@orange.fr Permanences : les **lundis après-midi** de 16h à 19h et les **jeudis matin** de 9h à 12h

Bilan des écluses

L'écluse qui avait été installée à l'entrée du village (côté Auxon) et qui avait fourni la preuve de son efficacité a été déplacée à la sortie du village (côté Maraye) pour une expérimentation de trois mois.

Cette nouvelle expérience s'est révélée plus problématique que la précédente et nous avons dû faire face à quelques remises en place des plots, qui avaient été soit percutés (leur piteux état semble le montrer), soit déplacés par le vent (soyons magnanimes ...).

L'observation des passages de l'écluse et la lecture du radar pédagogique montrent un net ralentissement des véhicules :

- on ne constate plus de vitesses extrêmes (> 80 km/h en entrée de village ! ...)
- la vitesse moyenne lue baisse d'environ 5 à 10 km/h au niveau du radar pédagogique

Reste la présomption de ré-accélération après l'écluse qui pose encore question et qui fera sans doute l'objet d'une réflexion ultérieure.

Le débardage du bois du Four à Chaux

La première partie du débardage avait posé de sérieux problèmes aux riverains de la rue Largentier (dégradation de la bordure de la rue, trous causés par les patins des grumiers, etc.).

Ces problèmes ont trouvé leur solution par une action de l'exploitant, par la modification du trajet de transport et par l'aimable mise à disposition par Gérard Hotte d'un terrain permettant le stockage temporaire des grumes.

Le débardage doit se poursuivre, éventuellement avec un autre exploitant. Si tel est le cas, nous veillerons à ce que l'exploitant précédent procède à la remise en état du chemin avant l'intervention de l'exploitant suivant.

Nous avons vérifié très récemment l'état dans lequel se trouvait le chemin. Il s'avère qu'un travail semble nécessaire mais dans une moindre mesure que ce qui était à craindre.

Nous prenons contact avec le propriétaire et l'ancien exploitant.

Le carrefour de la rue de Puiseaux et de la rue de l'église

Un poteau a été installé au carrefour de la rue de Puiseaux et de la rue de l'église, à l'angle du n° 1 de la rue de Puiseaux.

Ce poteau est censé obliger les camions et les cars qui tournent à droite pour remonter la rue de l'église à augmenter sensiblement leur rayon de braquage pour éviter de « frotter » et finalement abîmer l'angle de la maison.

Solution simple et pragmatique, suggérée par l'occupant des lieux.

Mairie d'Eaux-Puiseaux – 1 rue Largentier – 10130 EAUX-PUISEAUX - Tél : 03 25 42 01 00 – Site internet : www.eaux-puiseaux.fr
eMail : mairie.eaux-puiseaux@orange.fr Permanences : les **lundis après-midi** de 16h à 19h et les **jeudis matin** de 9h à 12h

Analyses de l'ARS

Selon un planning ou de manière inopinée, l'ARS effectue des contrôles sanitaires des eaux destinées à la consommation humaine.

Ces analyses portent sur la teneur en chlore du réseau de distribution d'eau par des prélèvements aléatoires en différents points, mais couvrent aussi nombre de tests de laboratoire :

- tests organoleptiques
- hydrocarbures
- minéralisation
- azote et phosphore
- microbiologie
- etc.

Au fur et à mesure de leur publication, nous alimentons notre site internet :
rubrique « **Actualités > Analyses**

Autorisations d'urbanisme

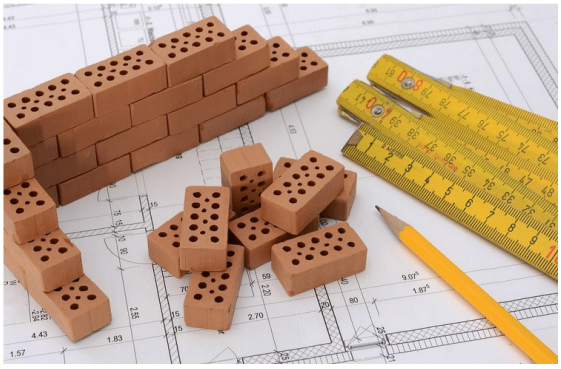

Depuis le 1er janvier 2022, vous pouvez déposer vos demandes de permis de construire ou de déclaration préalable de travaux en ligne, à tout moment et où que vous soyez, dans une démarche simplifiée et sans frais.

Les sites qui peuvent vous aider dans vos démarches :

- https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R52221 (assistance au dépôt d'une demande d'autorisation d'urbanisme),
- https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/ (localisation du terrain du projet et définition de la règle d'urbanisme applicable à votre projet)
- https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319 (rappels généraux sur les autorisations d'urbanisme – complément à l'assistance vers laquelle pointe le premier lien).

NB: Dorénavant les nouvelles constructions sont tenues de respecter les nouvelles normes énergétiques et écologiques pour un avenir meilleur…

Planning 2022 d'information et d'orientation juridique

	ERVY LE CHATEL	AUXON	CHAOURCE
Localisation	France Services	Mairie	France Services
	Sur rendez-vous de 14h30 à 16h30		
Janvier 2022		Lundi 3	Mercredi 26
Février 2022	Lundi 7		Mercredi 16
Mars 2022		Lundi 7	Mercredi 23
Avril 2022	Lundi 11		Mercredi 20
Mai 2022		Lundi 2	Mercredi 18
Juin 2022	Lundi 13		Mercredi 29
Juillet 2022		Lundi 4	Mercredi 27

Mairie d'Eaux-Puiseaux – 1 rue Largentier – 10130 EAUX-PUISEAUX - Tél : 03 25 42 01 00 – Site internet : www.eaux-puiseaux.fr
eMail : mairie.eaux-puiseaux@orange.fr Permanences : les **lundis après-midi** de 16h à 19h et les **jeudis matin** de 9h à 12h

Salle polyvalente – Location et frais

Il est possible, pour les habitants de notre village, comme pour ceux des villages voisins, de réserver la salle polyvalente de la commune. Nous vous conseillons d'effectuer la réservation de la salle le plus tôt possible car le planning se remplit plusieurs mois à l'avance.

Lors de votre passage en mairie, la personne responsable vous expliquera les termes du contrat de location et vous indiquera les éléments de vaisselle que vous pourrez utiliser. Cela constituera l'état des lieux d'entrée.

Pour l'établissement du dossier de location, il vous sera demandé :

- une caution de 200 € qui ne sera pas encaissée et qui vous sera restituée après l'état des lieux de sortie,
- un certificat d'assurance couvrant les risques immobiliers et mobiliers.

Le montant de la location pour un week-end est de 250 € payable après l'état des lieux de sortie.

En cas de dégradation et/ou de bris de vaisselle, le tarif de remplacement est le suivant :

- verres : 4€
- flûtes : 6 €
- couverts : 2€
- assiettes et tasses : 3€
- pichets - plats inox - plateaux : 15€

Les colis des sages

Comme l'an passé, la période ne fut pas propice à l'organisation du repas des sages. Comme l'an passé, le conseil municipal mobilisa toute son énergie, toutes ses idées et tout son talent pour offrir à nos sages le meilleur colis possible afin que nos aînés sachent toute l'attention et toute l'affection que le village leur porte.

Cette année, la commission « animation » avait innové en ajoutant à la composition traditionnelle des colis, des produits d'usage cosmétique fabriqués dans le village. L'ensemble fut d'excellente qualité, tant dans le goût que dans la présentation. Nos aînés en ont été ravis.

« Les chats libres d'Othe et d'Armance »

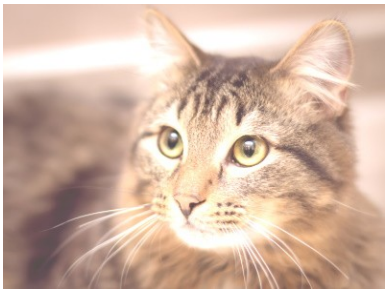

Notre commune a signé une convention avec l'association **« Les chats libres d'Othe et d'Armance »**.

Si vous constatez la présence régulière de chats errants dans le village, vous pouvez contacter directement l'association aux coordonnées suivantes :

Mme Valérie LE SOURD – 06 85 30 96 99 – Présidente de l'association

ou

Mme Catherine POURTIER – 06 29 73 07 68 , qui relayera votre demande

La Saint Patrick

C'est une tradition dans notre commune : en mars/avril, il est d'usage de fêter la Saint-Patrick. À cette occasion, chacun est libre d'apporter sa « touche » personnelle avec un principe de base : se parer de couleur verte.

Selon le tempérament et la variété de la garde robe, on a pu voir des petits hommes entièrement vêtus de vert, certains portaient un kilt, d'autres un chapeau melon ou une couronne de fleurs dans les cheveux. D'aucuns avaient même osé la cravate, verte bien sûr.

L'ambiance était enjouée, bruyante, sympathique et souriante. Il y eut des moments de pure émotion, notamment lorsque les participants (qui étaient au nombre de 70 ! une véritable réussite), se mirent à chanter ensemble La balade irlandaise, que le génial Bourvil interprétait d'une manière si tendre et si nostalgique. Une mélodie de la fin des années 50, une chanson de toutes les époques.

Une fête parfaitement organisée par le CLEP à qui, décidément, nous devons des instants remarquables. Jusqu'à cette idée de faire appel à un « maître de danse », pour nous apprendre les chorégraphies collectives ! Nul besoin de savoir danser, il suffisait d'écouter, de regarder et de reproduire.

Une magnifique soirée à tous égards.

Sans elles, rien ne serait possible. Elles sont autant de bras et de bonnes volontés pour faire vivre le village. Ce sont précisément elles qui impulsent à Eaux-Puiseaux l'esprit qui en fait une commune solaire et joyeuse, une réunion d'énergies positives pour le plus grand plaisir de tous.

Merci infiniment aux dames du CLEP pour ces moments forts de solidarité dont on semble avoir aujourd'hui plus que jamais besoin.

Aidons-les, d'une manière ou d'une autre, elles en ont besoin.

Mairie d'Eaux-Puiseaux – 1 rue Largentier – 10130 EAUX-PUISEAUX - Tél : 03 25 42 01 00 – Site internet : www.eaux-puiseaux.fr
eMail : mairie.eaux-puiseaux@orange.fr Permanences : les **lundis après-midi** de 16h à 19h et les **jeudis matin** de 9h à 12h

La « cueillette » des œufs de Pâques

Ce 17 avril 2022, jour de Pâques, les enfants du village savaient bien que la récolte serait bonne. Ils attendaient sagement, vers 16 heures, « le signal de la chasse à l'œuf ».

Discrètement, dans l'église, Quasimodo et Esmeralda, flanqués de Frollo, étaient déjà prêts à déclencher la « grande volée » : Frollo à la petite cloche « Marie », Quasimodo à la grande cloche et Esmeralda à la caméra, pour immortaliser la scène. Disons-le tout de suite, la vidéo ne sera pas disponible … dommage … ça vous aurait fait rire un peu !

Au premier son de cloche, l'armée se mit en recherche du butin. Chacun était sûr d'y trouver son compte. Il y avait là Hubert, le poney, bien connu des Puisotins pour faire de l'auto-stop le long de la Grande rue, qui se proposait d'emmener quelques petits en balade.

Bref, tous les ingrédients pour faire de cette après-midi un moment de rêve et de joie pour les enfants.

Et, comme souvent, lorsque les conditions d'une grande félicité sont là, il se produit un évènement qui confine à l'irréel, presqu'au surnaturel.

Cette anecdote nous a été relatée et nous l'avons crue, mais il nous est impossible de la raconter à notre tour, ici, dans ce bulletin, au ton quelque fois sérieux et parfois badin.

Seule Catherine, avec sa sensibilité et sa délicatesse, peut vous narrer cette si belle histoire, si elle le souhaite.

Mairie d'Eaux-Puiseaux – 1 rue Largentier – 10130 EAUX-PUISEAUX - Tél : 03 25 42 01 00 – Site internet : www.eaux-puiseaux.fr
eMail : mairie.eaux-puiseaux@orange.fr Permanences : les **lundis après-midi** de 16h à 19h et les **jeudis matin** de 9h à 12h

Les animations à venir

Cérémonie du 8 mai 2022 les habitants ont été avisés par mail et par prospectus papier

La commune célébrera la capitulation allemande et la fin de la seconde guerre mondiale lors d'une réunion publique qui se tiendra à 12 heures au monument aux morts, suivie du verre de l'amitié à la salle polyvalente.

Vide maison des 14 et 15 mai 2022 les habitants ont été avisés par mail et par prospectus papier

Les habitués connaissent parfaitement l'organisation :

- inscription jusqu'au mercredi précédant l'évènement
- ballons accrochés aux grilles, portails
- pas d'étalage sur le domaine public
- gel hydroalcoolique à disposition

Messe en l'église d'Eaux-Puiseaux le 26 mai 2022 Jour de l'Ascension

La fête de la musique du 21 juin 2022 L'organisation est en cours

La fête du 14 juillet 2022 L'organisation est en cours

Inauguration de la stèle des Garibaldiens le 24 septembre 2022 L'organisation est en cours

La commission « animation » travaille actuellement sur l'organisation et le contenu de cette manifestation.

Un été dans l'Aube

Cet opuscule qui paraît chaque année au début de l'été, met en valeur des évènements ou des éléments de patrimoine des communes de l'Aube.

La commission « communication » a réalisé un document d'une dizaines de pages de type « dossier de presse » pour relater l'historique du projet des vitraux contemporains de notre église.

Nous transmettons ce dossier aux services de publication d'« Un été dans l'Aube ».

Le jeu de société « Circino »

Le jeu « Circino » a été conçu par la société CreaGames. Le concept repose sur des cartes « communes » représentant les villages sous leur meilleur angle et de cartes « objectifs » représentant des lieux, personnages, évènements caractéristiques, insolites ou remarquables de ces mêmes villages. Le but du jeu est de rassembler la commune et son objectif au centre du tapis au moyen de coups de dés … dont on sait qu'aucun, jamais, n'abolit le hasard …

Nous avons fourni aux créateurs de ce jeu des photos aériennes de notre village qui nous ont été remises par Mme Sylvie Dehouck, que nous remercions vivement.

Mairie d'Eaux-Puiseaux – 1 rue Largentier – 10130 EAUX-PUISEAUX - Tél : 03 25 42 01 00 – Site internet : www.eaux-puiseaux.fr
eMail : mairie.eaux-puiseaux@orange.fr Permanences : les **lundis après-midi** de 16h à 19h et les **jeudis matin** de 9h à 12h

« C'est bon pour la santé ! »

L'association « C'est bon pour la santé ! » a été créée en janvier 2018 à Troyes

On peut lire dans ses statuts : « ... a le rôle de promouvoir et défendre toute approche visant au mieux-être des personnes, organiser ateliers, formations, prestations, conférences , soutenir ou participer à des événements concernant le mieux–être des personnes au niveau local, national , international dans un cadre responsable, respectueux, écologique, déontologique, humaniste ».

Le siège social a déménagé au 1, rue Chêne Millot 10130 Eaux Puiseaux où l'accueil se veut chaleureux et bienveillant.(un petit Dojo est encours d'aménagement , il sera opérationnel à la rentrée 2022).

Les deux animateurs contacts sont :

Betty Barry 06 88 32 18 65
Gérard Carnoy 06 83 26 55 96

La cotisation de membre actif (**22 € en 2022, 23 € en 2023...**) offre un tarif préférentiel à toutes les activités proposées et trois activités gratuites par an.

Ces dernières années l'association a proposé les activités suivantes dans différents lieux :
Cours de Karaté, Karaté santé (pour les Seniors et personnes ayant des besoins spécifiques), Qi gong, yoga, gym active, gym douce, Pilates, relaxation méditative, Qi gong de la voix, Groupes de paroles, de réflexion, veillées musicales.

Stages :

Yoga de la voix et du son (animé par Hamsini, chanteuse indienne), Yoga des hormones, Les Lettres hébraïques dansées (stage de 3 jours), Kinomichi (version douce de l'Aïkido)...

Ateliers :

The Work (Byron Katie), La Trame, Mort et renaissance, Les sigils, Communication non violente, Pendules, magnétisme, radiesthésie, Danse des 5 éléments, Développer son intuition, la Médecine chinoise ...

Conférences :

L'olfactothérapie, Accompagnement psycho émotionnel selon la tradition chinoise, La médecine chinoise : tempéraments, loi des 5éléments...

Le point commun de toutes les interventions est d'associer exercice physique et exercice intellectuel, philosophique ou spirituel.

Projets 2022 :

En extérieur au siège social ou en salle communale à Eaux-Puiseaux jusqu'en septembre.

Séances « Au pied levé » dont le contenu et l'horaire sont établis à la demande des participants. (Groupes ou individuels, durant tout l'été)
8 mai (10H 17H) : 4Principes 5Mouvements : Une synthèse des 4 Accords Toltèques et des 5 Tibétains
9/10/11 Juillet : Les Lettres hébraïques Dansées
A partir de **septembre 2022** : cours individuels et collectifs, conférences , ateliers et stages.

Infos supplémentaires :

Youtube (vidéos en ligne) : Les lettres hébraïques dansées Betty Barry Gérard Carnoy
C'est bon pour la santé printemps été 2022

La Forêt

Soutien à la desserte forestière

La commune a constitué un important dossier de demande de subvention à la création d 'une route forestière avec un raccordement à la RD 151 et avec une place de dépôt retournement.

La structure de la chaussée sera composée de grave silex sur une profondeur de 35 cm après compactage. Ce projet permettra d'effectuer la vidange en sécurité des parcelles 1 à 14 de la forêt communale d'Eaux-Puiseaux.

Ce projet redynamise la gestion forestière pour une gestion plus durable.

Reboisement

Le plan de remplacement des arbres scolytés est en attente des autorisations de subventions. Les essences prévues pour la replantation sont : le chêne pubescent, le chêne sessile et le chêne salzmann.

Notre nouvel agent communal

Notre commune a conclu aujourd'hui-même un contrat d'embauche d'un agent communal. Après examen de plusieurs candidatures, le choix de Monsieur le Maire s'est porté sur Monsieur Yohan Boulanger, habitant d'Eaux-Puiseaux depuis quelques années, dont la formation d'électricien, la polyvalence et la rigueur sont les principaux atouts.

Yohan est déjà impliqué dans la gestion du réseau d'eau et a participé à plusieurs actions communales à titre bénévole. Il interviendra dans le cadre d'un contrat de 20h par semaine et commencera sa mission le 9 mai 2022. La liste des travaux qui lui seront dévolus est très longue mais Yohan n'en est point effrayé.

Sous l'autorité d'Aurélien, Yohan va contribuer activement et progressivement au nouveau visage d'Eaux-Puiseaux.

Bienvenue dans notre équipe, Yohan !

Un poète est évoqué dans ce bulletin
...
La messagerie de la Mairie accueille vos propositions.

Permanences du secrétariat de Mairie

Les **lundis après-midi** de 16h à 19 h et les **jeudis matin** de 9 h à 12 h.
Téléphone : **03 25 42 01 00**
e-mail : mairie.eaux-puiseaux@orange.fr
Site internet : eaux-puiseaux.fr

Site internet